

Actualité Dépanneur

AQDA
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
DÉPANNEURS EN ALIMENTATION

LE BULLETIN
DE L'AQDA

AVRIL
2016

MOT DU PRÉSIDENT

INSPECTABAC : NOUVEAU PROGRAMME pour protéger les détaillants



Les dépanneurs doivent conjuguer avec les amendes. Celles-ci sont plus élevées au Québec que partout ailleurs. Vous pouvez perdre votre permis - vous pouvez recevoir une amende une semaine et les inspecteurs vont revenir et vérifier la semaine suivante et vous en serez déjà à votre deuxième infraction. Ceci équivaut presque à devoir fermer votre magasin.

Voilà pourquoi nous avons dû réfléchir à savoir comment nous pouvions élaborer un programme pour faire en sorte que les détaillants soient équipés pour gérer cela correctement. Après une analyse, nous avons constaté que le prix des services de clients mystères est si élevé que peu de nos dépanneurs indépendants les utilisent. Le coût d'une visite peut varier entre 90 \$ et 95 \$ par visite si vous ne faites pas partie d'un groupe. De plus, pour être rigoureux et efficace, il est nécessaire d'avoir une visite tous les deux mois, pour un total de 6 visites par année.

Nous avons négocié des rabais volume pour pouvoir lancer un programme abordable pour tous les détaillants. Je vous encourage à vous protéger en vous inscrivant au programme InspecTabac dès maintenant.

■ ■ ■ ■ MICHEL GADBOIS, président de l'AQDA



LANCEMENT DU PROGRAMME INSPECTABAC le 1^{er} juillet 2016 : une première au Québec ■ ■ ■ ■

Le saviez-vous ?

La nouvelle Loi sur le tabac du Québec prévoit des amendes 30 fois plus élevées en cas de vente aux mineurs.

Ne soyez plus la cible facile des pénalités ! Voici quelques faits :

5 000 dépanneurs ont été inspectés en 2014 et de ce nombre, **500 ont échoué**

Les amendes sont élevées :
2 500 \$ min.
et 62 500 \$ max.
pour une première offense

Trois mois
d'interdiction de vente de tabac pour une 2^e offense en 5 ans
+ amendes de 5 000 \$ min.
125 000 \$ max.



ENFIN, UNE SOLUTION à votre portée ! ■ ■ ■ ■

Forfait de 6 visites par année pour maximiser votre conformité et présenter une diligence raisonnable crédible

Entente de 3 ans, renouvelable. La garantie de volume nous permet de vous offrir les meilleurs prix.



Le programme Pièce d'identité est inclus à votre adhésion : formation en ligne pour vos employés, test de leurs connaissances deux fois par année, signalisation, certification et code de conduite.

Statopex

Le programme InspecTabac est offert en partenariat avec Statopex, leader du service client mystère au Québec depuis 1987.

45\$ Seulement par inspection

Prix régulier
90\$

55\$
pour les non-membres



COMMENT ça fonctionne ? ■■■■

Si vous rejoignez le programme InspecTabac, vous aiderez à la fois votre dépanneur et vos collègues détaillants. La garantie du volume permet d'offrir de meilleurs prix, il en coûte ainsi seulement 45 \$ par inspection pour les membres de l'AQDA, et de 55 \$ par inspection pour les non-membres. Des rabais substantiels supplémentaires sont disponibles pour les membres de l'AQDA, en fonction du nombre de dépanneurs. Il s'agit d'une réduction de plus de 50 % du prix régulier.

À partir du 1^{er} juillet, soit la date de début du programme, vous obtenez non seulement les inspections, mais également un certificat de participation daté, soit une preuve crédible à ajouter à votre dossier de diligence raisonnable en cas de poursuite découlant d'une vente accidentelle, ainsi qu'un rapport détaillé après chaque visite.

Les inspections ont lieu tous les deux mois, tel que recommandé pour maximiser la conformité et faire preuve de diligence. De plus, le contrat annuel est renouvelable pour trois ans. En bonus à votre adhésion à InspecTabac, vous avez accès au programme Pièce d'Identité de l'ACDA qui comprend : formation en ligne pour vos employés, test de leurs connaissances deux fois par an, signalisation, certification et code de conduite.

Pour la première fois au Québec, une association offre aux dépanneurs de toute taille un service expert, fiable, indépendant et abordable de client mystère afin de prévenir les infractions et aussi, d'avoir vraiment toutes les chances d'être acquitté en cas de vente accidentelle.

Pour profiter de ce nouveau programme, appelez au **514 695-8284** ou écrivez à info@aqda.ca



INVITATION AUX DÉTAILLANTS, DISTRIBUTEURS ET FOURNISSEURS ■■■■ Assemblée générale de l'AQDA le 3 mai et formation InspecTabac/Pièce d'identité

Participez à l'Assemblée générale de l'AQDA qui se tiendra à la salle 520 AB du Palais des Congrès de Montréal, à compter de midi. Le conseil d'administration se réunira afin de faire son rapport sur les activités de 2015 et présenter son plan pour 2016. Des élections auront lieu pour former le nouveau conseil d'administration. À cet effet, les candidatures sont ouvertes depuis le mois de février.

Nous attendons détaillants, fournisseurs et distributeurs pour participer aux discussions et rencontrer les membres du conseil lors du buffet qui sera servi à compter de midi.

Pour participer à l'Assemblée générale annuelle, vous devez vous inscrire avant le 25 avril en envoyant un courriel à info@aqda.ca.



SALON DEC LES 3 & 4 MAI PROCHAINS au Palais des Congrès ■■■■

Le Salon DEC se tiendra cette année les 3 et 4 mai prochains au Palais des Congrès de Montréal. Le Salon d'exposition sera ouvert les après-midi du 3 et 4 mai, de 12h à 17h. L'AQDA sera présente avec son kiosque. On y présentera entre autres :

 Le programme InspecTabac	 Programme Pièce d'identité	 Une pétition pour réduire les frais des cartes de crédit	 Le concours des produits de l'AQDA	Promotion TREMPLIN Le programme TREMPLIN
--	---	---	--	---

Pour vous inscrire au salon DEC :

 Allez en ligne sur www.salondec.ca	 Cliquez sur JE M'INSCRIS	 Utilisez le code promotionnel AQDA	Et obtenez :  OU  une inscription gratuite à une journée de séances éducatives un laissez-passer de deux jours pour la salle d'exposition
---	--------------------------------------	--	---

PAS ENCORE MEMBRE DE L'AQDA? Faites-le dès maintenant : www.acda-aqda.ca/devenez-membre

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DÉPANNEURS EN ALIMENTATION

 www.acda-aqda.ca  Tél : 514 695-8284 ou (sans frais) 1 888 995-8284  Courriel : info@aqda.ca

